

Commune de Schaerbeek
Service Urbanisme et Environnement
Place Colignon, 1
B - 1030 BRUXELLES

Bruxelles, le 03/02/2025

N/Réf. : SBK20391_737_PU
Gest. : MB
V/Réf. : 2023/531=182/064
Corr: Cüneyt CETIN
NOVA : 15/XFD/1921802

SCHAERBEEK. Avenue Maréchal Foch, 62-64
(= en zone de protection de l'Hôtel Communal de Schaerbeek)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: dans un immeuble comprenant
un commerce au rez-de-chaussée et 8 logements aux étages, placer des
enseignes
Demande de la Commune du : 16/01/2025

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 16/01/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 29/01/2025, concernant la demande sous rubrique.



*Vue de l'immeuble, à l'angle, et de la maison communale de Schaerbeek.
Image @google Street View*



*Photomontage de la situation projetée
Image tirée du dossier.*

Avis de la CRMS

La CRMS n'a pas été invitée à rendre un avis sur les enseignes actuellement en place et impactant déjà la perspective et les vues vers l'Hôtel communal classé, ce que le déplacement de la croix n'améliorera pas.

Elle demande de se conformer aux règlements urbanistiques pour les enseignes et de gagner en sobriété dans le contexte particulier de cette belle perspective.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président